

Département du TARN
Commune de
CASTELNAU DE LEVIS

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le 21/04/2023
ID : 081-218100634-20230418-02_04_2023-DE
S²LOW
Extrait du registre
des Délibérations
du Conseil Municipal
du 18 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le onze avril deux mille vingt-trois.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Sébastien VITALI, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Nathalie DURAND, Jean-Philippe BLATGÉ, Mustapha MOURCHID, Aurélie CARIA, Audrey ROUFFIAC, David TARDIEU, Emmanuelle ROYER, Marion BORTHELLE, Romain GUIERRE.

Absents-Excusés : Marie-Thérèse LACOMBE procuration à François COLLADO, Jean-Philippe BLATGÉ procuration à Patrice DELHEURE, Elsa KLAVUN procuration à Marion BORTHELLE

Absents : Laure BACABE, Anne GALIBER D'AUQUE

Nombre de présents : 17

Date de convocation : 11 avril 2023

Secrétaire de séance : François COLLADO

Nombres de membres :

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 17

02 04 2023 Subvention Clé des champs :

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 10 580 € correspondant à la part communale de l'accueil des enfants de Castelnau de Lévis pour l'année 2022.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement de cette subvention.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
François COLLADO



Le Maire
Patrice DELHEURE

